



Marseille Sports Loisirs Culture

Une Idée Santé du sport et des loisirs

Dons (art.200 et 238 bis du CGI)

Bénéficiaire : Marseille Sports Loisirs Culture
40 avenue du Garlaban – 13012 MARSEILLE
OBJET : Pratique de l'éducation physique et des sports, des loisirs et des activités culturelles

☒ Œuvre ou organisme d'intérêt général
Association loi (1901) déclarée le 29/10/1953- agrément Jeunesse et Sports n° 40S
Siret : 432 020 568 000 23

Donateur

Je soussigné,

Nom Prénom :

Adresse :

Code Postal –Ville :

Effectue un don au profit de l'association Marseille Sports Loisirs Culture
pour un montant de €

Fait à le

Signature

Les dons aux œuvres d'intérêt général ou d'utilité publique sont déductibles de l'impôt sur le revenu dans la limite de 66% de leur montant dans la limite de 20% du revenu imposable.

Siège Social : 40 Avenue du Garlaban – 13012 Marseille - courriel : contact@mslc.fr
Association régie par la loi du 1 juillet 1901 déclarée le 29/10/1953 et enregistrée sous le N° 33002452
Agrément Jeunesse et Sports n° 40S Siret : 432 020 568 00023